

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 8 juillet 2020

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, M. Sadi, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, M. Taïbi, M. Bluteau, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, M. Monany, M. Chevreau, Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Derkaoui donnant pouvoir à M. Bedreddine  
Mme Valls donnant pouvoir à M. Guiraud  
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Laroche donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Bluteau

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Abomangoli, Mme Valleton, Mme Maroun, M. Prudhomme

-----



## Délibération n° 01-03 du 8 juillet 2020

### MARCHÉS NÉGOCIÉS SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE POUR L'ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS DIVERSES PUBLICATIONS, SUPPORTS, SALONS ET FORUMS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles R2122-3 3° et R2162-4 2° ,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu le procès verbal de la commission d'appel d'offres du 14 mai 2020,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- CONCLUT avec *Comédiance*, pour l'achat d'espaces publicitaires dans divers publications, supports, salons et forums dont il est régisseur exclusif, un marché de quatre ans dépourvu de montant minimum dont le seuil maximum est 600 000 euros hors taxes ;

- CONCLUT avec *Médias et publicité*, pour l'achat d'espaces publicitaires dans divers publications, supports, salons et forums dont il est régisseur exclusif, un marché de quatre ans dépourvu de montant minimum dont le seuil maximum est 40 000 euros hors taxes ;

- CONCLUT avec *Conseil marketing*, pour l'achat d'espaces publicitaires dans divers publications, supports, salons et forums dont il est régisseur exclusif, un marché de quatre ans dépourvu de montant minimum dont le seuil maximum est 40 000 euros hors taxes ;

- APPROUVE les termes de ces marchés ;



- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer les marchés correspondant au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*